

Les grondements s'accentuèrent parmi la foule. Des regards étonnés d'abord... puis des regards furieux... puis des regards pleins de haine se dirigèrent vers elle... Elle ne les vit pas... Quelques paroles malsoumantes... injurieuses, éclatèrent... Elle ne les entendit pas... Impatientée, elle ordonna, d'une voix impérieuse :

— Je veux que vous relâchiez cet homme... Je le veux... Est-ce clair, cette fois ?

Ce fut une explosion dans la foule... La colère, l'indignation qui s'étaient portées sur le mendiant, se reportèrent sur la dame... Des outrages orduriers se précisèrent... des menaces ignobles se dessinèrent... Durant quelques secondes, elle eut à subir quelque chose de hideux, comme le viol de toute sa personne par cette foule frénétique... Un gamin, la bouche tordue d'insultes, se précipita à la bride des chevaux.

— Gueuse !

— Geurgandine !

— Eulevez-la !

— Mort aux Juifs !...

— Vous êtes des sauvages !... s'écria la dame.

Puis, elle resta, impassible, sous les huées, attendant que le mendiant fût délivré...

Celui-ci avait la face en sang... tout un côté de la barbe arrachée... la tête nue, son chapeau, son misérable chapeau ayant roulé dans la rue... Il s'éloigna... tout tremblant sur ses jambes...

Alors, seulement, la dame, toute frémisante, remonta dans sa voiture, poursuivie par les huées de cette foule aux griffes et aux crocs de qui les petits doigts d'une femme venaient d'arracher un peu de chair humaine.

OCTAVER MIRBEAU.

Les Cruautés de la Loi

“ A l'aide ! lecteur ! ”

En attendant d'être plus humaine, la justice va peut être devenir plus intelligible. De hardis novateurs proposent une loi d'après laquelle la justice en France serait rendue en langue française !

Car en 1901, les actes de toutes tailles et de tous procès sont donnés dans le parler du trei-

zième siècle — pas celui des poètes, mais celui des rues.

Les archaïsmes, les barbarismes, les insolences, les longueurs, les ridicules, les mots les plus dénués parmi les plus laids, les vieilleries sans art et sans style, telle est la boutique de bric-à-brac dans laquelle tombe le malheureux plaisir en lecture de papier timbré.

Elles sont sans grâces les draperies de dame Justice déployées sur l'azur du timbre et rattachées par les embrasses rouillées des attendus...

Mais certains assurent qu'il est impossible de dépouiller les arrêts de leur costume archaïque, comme il serait criminel d'ôter aux juges leur robe que souligne le faux-col par en haut, le pantalon à carreaux par en bas. Cela ôté, il ne resterait plus rien, disent les calomniateurs : privées de leur forme, les décisions seraient-elles ce que devient la gravure héraldique du sceau de cire quand on le chauffe ? une bouillie rouge ou noire.

Au contraire, la réforme du style de justice n'est qu'une préface : le reste suivra.

L'Empereur Alexandre de Russie, celui qui voulait l'alliance, disait à un Français :

— J'aime votre pays républicain et révolutionnaire parce que, au fond des exodes de vos compatriotes, il y a une généreuse inspiration. Les Français cherchent une justice plus juste. Même quand ils se trompent, leur erreur garde une haute stature.

Ce besoin d'une justice plus juste se manifeste aujourd'hui par le respect donné au président de Château Thierry et par des pétitions posées sur le bureau des Chambres, comme des vases sur le bord d'une fenêtre. Les tiges attendent un rayon de soleil pour donner leur fleur. Les pétitions attendent un vote favorable, pour s'épanouir en une justice pénale à physionomie douce et paternelle.

Ce qui étonne, c'est que l'effort populaire tend uniquement à la réforme de la justice pénale. Faudrait-il être voleur ou assassin pour intéresser les faiseurs de lois, comme il faut avoir feutre de brigand pour plaire aux femmes de Calabre ? Point ne sais. Mais le fait demeure : l'hygiène